

POURQUOI ADHERER AUX « VITRINES D'AUXERRE » ?

En adhérant aux « Vitrines d'Auxerre » :

- Vous montrez votre attachement à soutenir le commerce local, et faites en sorte qu'une union commerciale forte soit représentative auprès des Institutions.
- Vous vous faites connaître en diffusant vos plaquettes, flyers, cartes de visite à l'Office de Commerce (7 place de l'Hôtel de Ville), en étant présent sur le site Internet (photo ou logo, informations sur votre commerce, lien direct vers votre site), et en participant aux animations commerciales
- Vous acceptez les Chèques Cadeaux « Vitrines d'Auxerre » sans frais de dossiers, ni commission
- Vous accédez au groupe de discussion en ligne pour échanger avec les autres commerçants adhérents
- Vous profitez d'un espace personnel sur notre site Internet sur lequel vous pouvez indiquer vos promotions, mettre des photos de votre commerce, ...
- Vous bénéficiez de 50 % de réduction sur de la publicité dans l'Yonne Républicaine, et de 70 % de réduction sur la publicité dans Paru Vendu lorsqu'il y a des actions menées par les « Vitrines d'Auxerre »
- Vous êtes convié à l'Assemblée Générale annuelle, et vous pouvez participer aux tables rondes qui se tiennent les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois au bureau des « Vitrines d'Auxerre », 7 place de l'Hotel de Ville
- Vous bénéficiez de 25 % de remise sur l'audit de la Charte Qualité Accueil
- Vous êtes représenté auprès des collectivités locales

LES TARIFS

La cotisation comprend l'adhésion annuelle aux « Vitrines d'Auxerre ». Elle vous permet de bénéficier de tous les services et prestations précédemment cités.

- Tarif découverte 0 salarié et ouverture datant de moins de 6 mois : 75 € TTC
- 0 salarié : 100 € TTC
- de 1 à 5 salariés : 110 € TTC
- de 6 à 29 salariés : 260 € TTC
- Surface de plus de 600 m² et plus de 30 salariés : 520 € TTC
- Enseigne supplémentaire : - 50 %

Si vous souhaitez soutenir les « Vitrines d'Auxerre » sans être adhérents, vous pouvez verser une cotisation libre qui vous donne le statut de membre Sympathisant.



LES VITRINES D'AUXERRE

7 place de l'Hôtel de Ville - 89000 Auxerre

Tél : 03 86 40 25 42

Site Internet : www.lesvitrinesdAuxerre.com

Email : lesvitrinesdAuxerre@orange.fr



UNE DYNAMIQUE POUR LE COMMERCE DE VOTRE VILLE

QU'EST-CE QUE « LES VITRINES D'AUXERRE » ?

C'est l'association des Commerçants et des Artisans régie par la loi de 1901 et le décret du 16 août 1901, qui a pour objet la promotion du commerce et de l'artisanat au sein de la Ville d'Auxerre.

QUEL EST LE RÔLE DES « VITRINES D'AUXERRE » ?

L'association représente les commerçants auprès des collectivités locales en tant qu'acteur de la Ville d'Auxerre, et se donne pour mission de promouvoir les boutiques des adhérents par l'intermédiaire de services, d'opérations de communication ou d'animations.

OU PEUT-ON TROUVER LES « VITRINES D'AUXERRE » ?

L'association dispose d'un accueil visiteur, d'une vitrine, d'une salle de réunion et d'un bureau situé en plein cœur du centre ville d'Auxerre, 7 place de l'Hôtel de Ville.

COMMENT S'ORGANISENT LES « VITRINES D'AUXERRE » ?

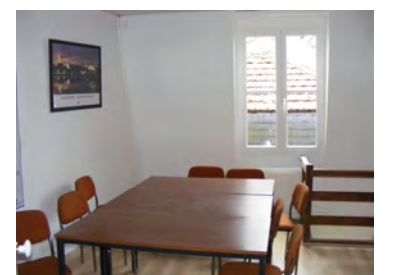
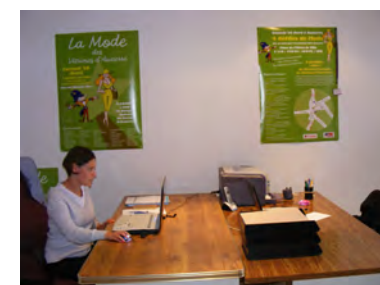
A ce jour, l'association regroupe 200 adhérents et sympathisants, elle est administrée par un Bureau de dix membres, élus en Assemblée Générale pour trois ans :

- **une Présidente** : Mme Virginie DELORME (Rive Gauche Antiquités)
- **deux Vice-Présidents** : Mme Hélène DECULTOT (Dédoublé Communication) et Mr Daniel LIBOLT (Autosur)
- **une Trésorière** : Mme Myriam POIVET (Barclays Bank)
- **un Trésorier Adjoint** : Mr Jérôme HIMBERT (Radiance)
- **une Secrétaire** : Mme Cécile GOUVERNAIRE (Gouvernaire)
- **un Secrétaire Adjoint** : Mr Jean-Claude BEILLARD (MMA)
- **trois membres du bureau** : Mr Manuel DA SILVA (Tolerie Fine Icaunaise), Mme Corinne LACOUR (Cocoone), Mr Eric SAPIN (Comptoir des Métaux Précieux)

Le bureau se réunit chaque mois afin de débattre des actions à mener.

L'ensemble des adhérents est convié une fois par an, dans le courant du 1^{er} trimestre à l'Assemblée Générale.

Les membres du bureau sont entièrement bénévoles. L'association a recruté une permanente salariée dans le cadre d'un emploi tremplin : Isabelle LAVAUD, 25 ans, titulaire d'un BTS Négociation et Relation Client, qui travaille sous la houlette de la Présidente ou de ses représentants.



QUEL EST L'HISTORIQUE DES « VITRINES D'AUXERRE » ?

L'année 2006 a été l'année du renouveau pour l'association des commerçants et artisans d'Auxerre. Son nouvel élan a convaincu progressivement de nombreux commerçants à la rejoindre.

Une union commerciale forte et représentative a permis de signer le 17 septembre 2007 avec la municipalité et la CCI de l'Yonne, une convention FISAC.

QUE SIGNIFIE LE SIGLE FISAC ?

FISAC

Fond d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce

QU'EST-CE QUE LE FISAC ?

C'est un dispositif initié par l'Etat, qui permet d'aider les collectivités et les associations de commerçants et artisans à maintenir, à fortifier et développer le commerce et l'artisanat de centre ville.

SOUS QUELLE FORME ?

Les différents partenaires (Etat, Ville d'Auxerre, CCI de l'Yonne et Vitrines d'Auxerre) établissent en concertation un plan d'action sur trois ans.

Le financement de chacune des actions est réparti entre tous les acteurs.

QUI EST CHARGÉ DE LE METTRE EN PLACE ET DE CONTROLER SON DEROULEMENT ?

Un comité de pilotage composé d'un (ou plusieurs) représentant(s) de la ville d'Auxerre, de la CCI de l'Yonne et des Vitrines d'Auxerre se réunit bimensuellement.

En septembre 2008, un Manager de centre-ville a été recruté afin de mettre en oeuvre l'ensemble des actions inscrites au programme du FISAC.

QUELLES ONT ETE LES ACTIONS MENEES DANS LE CADRE DU FISAC EN 2009 ET 2010 ?

- Mise en place d'une charte des devantures,
- Accompagnement des entreprises souhaitant effectuer des travaux sur leurs devantures commerciales et versement possible d'une subvention,
- Développement de la Charte Qualité Accueil, remise d'un diplôme aux commerçants lauréats
- Edition d'un guide présentant l'ensemble des commerçants du centre-ville
- Animations commerciales tout au long de l'année : la Mode des Vitrines d'Auxerre, le Grand Déballage des Vitrines d'Auxerre, les Vitrines d'Auxerre en Fête, les Noël d'Auxerre.....

QUELLES SONT LES ACTIONS PREVUES POUR 2011 ?

- Poursuite de l'accompagnement des entreprises concernant la Charte des Devantures
- Poursuite de la Charte Qualité Accueil
- Poursuite des animations commerciales
- Amélioration de la signalisation et du stationnement,
- Amélioration de la signalétique du parcours marchand
- Mise en place d'une carte de fidélité commune à l'ensemble des commerçants du centre ville,
- Création d'une application pour téléphones mobiles (géolocalisation, indication des parkings et commerces à proximité, ...)

EN DEHORS DU FISAC, QUELS SONT LES ACTIONS ET SERVICES MIS EN PLACE PAR LES « VITRINES D'AUXERRE » ?

- LE CHEQUE CADEAU « VITRINES D'AUXERRE »



Mis en place en octobre 2007, les Chèques Cadeaux des « Vitrines d'Auxerre » ont pour but de dynamiser le commerce auxerrois et de mettre en avant les adhérents. Les commerces qui les acceptent en tant que moyen de paiement sont cités sur la liste des enseignes partenaires. Cela leur permet d'attirer de nouveaux clients et de développer leurs ventes.

- En tant que commerçant adhérent aux « Vitrines d'Auxerre », aucune commission n'est retenue, et le remboursement s'effectue sous quinze jours.

- En tant qu'entreprise, vous pouvez motiver et récompenser votre équipe en leur offrant des Chèques Cadeaux « Vitrines d'Auxerre ». Ils ne sont pas soumis à la TVA, et sont exonérés de charges sociales.

A ce jour, plus de 160 adhérents acceptent les Chèques Cadeaux des « Vitrines d'Auxerre ». Près de 200 000 € ont été vendus depuis leur mise en place.

- LA BASE DE DONNEES

Ce support publicitaire permet aux adhérents d'accueillir une nouvelle clientèle. La Base de données recueille les informations relatives aux commerces adhérents aux « Vitrines d'Auxerre ». Afin d'offrir un service de qualité, un important et constant travail de mise à jour est nécessaire.

Cette base de données, mise à jour sur la base des informations fournies par les adhérents, est uniquement destinée aux clients de l'Office du Commerce, 7 place de l'Hôtel de Ville.

Les « Vitrines d'Auxerre » s'engagent à :

- Informer et diriger les clients de façon précise et personnalisée en fonction des données en leur possession.
- Mettre à jour la base de données continuellement en fonction des informations transmises par les commerçants.
- Faire usage des informations diffusées uniquement dans le cadre de renseignements apportés au consommateur

- LES OBJETS DERIVES

Des sacs cabas faisant la promotion du centre ville d'Auxerre sont en vente à l'Office de Commerce, 7 place de l'Hôtel de Ville.

- LES VITRINES D'AUXERRE SOUTIENNENT L'AJA :

Les adhérents ont l'opportunité de décorer leur vitrine aux couleurs de l'AJA lors des matchs à domicile. En contrepartie, le Club offre des billets pour ses matchs.

- LE CONCOURS DE CHAPEAUX

A l'occasion de la Sainte Catherine, un concours de chapeaux récompensant la coiffe la plus originale est organisé par les Commerçants de la Rue d'Egleny. Les « Vitrines d'Auxerre » les soutiennent en leur prêtant leur local.

